



3P/PD
CVL
HOMOLOGATIONS REGLEMENTATIONS

**Association des Stations Agréées pour
Le Chronotachygraphe (ASAC)
Monsieur CHOCOLOFF
21, rue des Pierres
ZI du Terroir
31150 BRUGUIERES**

Date : 22/05/2006
V/Réf :
N/Réf : 28/2006MPD.mp
API : TER L10 0 01
Tél : 04.72.96.88.40
Fax : 04.72.96.91.43
Objet : **RETROFIT CHRONOTACHYGRAPHE NUMERIQUE**

Monsieur,

Nous avons pris connaissance récemment de la lettre circulaire de l'administration, datée du 26 avril, relative aux modalités de mise en œuvre du chronotachygraphe numérique et en particulier aux dispositions spécifiquement françaises du rétrofit. Nous instruisons donc actuellement le dossier de réponse à ces exigences. Compte tenu de la diversité de véhicules concernés sur une période longue et de la complexité technique de l'analyse, nous ne serons en mesure de formuler cette réponse que dans la deuxième quinzaine de juin.

Ce que nous pouvons confirmer de façon très précise aujourd'hui c'est que Renault Trucks considère que le rétrofit n'est pas possible sur les véhicules qui ont un agrément ADR (qui disposent d'une feuille des Mines barrée orange), de même que sur les véhicules équipés d'un chronotachygraphe analogique au format « rond ». Comme le prévoit la lettre circulaire des autorités françaises, dans ces deux cas, le remplacement doit se faire à l'identique, par un centre agréé.

Pour les véhicules non ADR et équipés de chronotachygraphe analogique « mange-disque » (format ISO), une analyse fine est en cours et nous recommandons, dans l'attente du courrier officiel qui sera envoyé courant juin, de remplacer le chronotachygraphe à l'identique.

Nous vous remercions de bien vouloir transmettre les informations aux centres agréées.

Nous espérons que ce courrier vous permettra de lever les blocages actuels en centres agréés et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

MP. DAURELLE

Copie : Monsieur Baldy – Renault Trucks Après-vente
Monsieur Baranger - Siemens VDO Automotive

RENAULT TRUCKS 99, route de Lyon Service Homologations Réglementations API TER L10 0 01 69802 SAINT-PRIEST
RENAULT TRUCKS – Société Anonyme au capital de 50 000 000 euros
Siège social : 99, route de Lyon 69802 SAINT-PRIEST 954 506 077 RCS LYON – SIRET LYON B 954 506 077 0120